

LICENCE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (LAP)

> ORIENTER, FORMER, PRÉPARER AUX CONCOURS DE CATÉGORIE A

CETTE FORMATION PLURIDISCIPLINAIRE DIPLÔMANTE OFFRE AUX ÉTUDIANT·E·S LES CONNAISSANCES ET MÉTHODES NÉCESSAIRES POUR ABORDER LES CONCOURS ADMINISTRATIFS DE CATÉGORIE A DE LA FONCTION PUBLIQUE.

Cette licence (diplôme de niveau II) porte sur les métiers et les professions auxquels ces titulaires du diplôme national de licence sont susceptibles d'accéder, ainsi que sur les outils et techniques de recherche d'emploi.

Objectifs de la formation :

La licence d'administration publique prépare aux concours de catégorie A de la Fonction Publique d'État, Territoriale et Hospitalière. Elle permet notamment aux élèves :

- ▶ d'approfondir des connaissances économiques, juridiques, sociales, historiques nécessaires à la réussite aux concours de niveau A.
- ▶ d'acquérir une méthodologie dans les domaines de la dissertation, de la note de synthèse comme exigée au concours
- ▶ de réussir aux concours de catégorie A et B grâce à ces connaissances et à cette méthodologie

Contenu :

La 3^{ème} année de la Licence Droit, Économie, Gestion, mention Administration publique est organisée sur deux semestres. Elle est composée d'unités d'enseignement (UE) donnant droit à des crédits (ECTS).

Les cours magistraux sont complétés d'enseignements méthodologiques (travail en groupe, prise de parole en public, gestion du stress) permettant aux élèves d'acquérir à la fois les connaissances attendues dans le cadre des concours de catégorie A de la fonction publique et les outils nécessaires à la réussite des épreuves écrites et orales.

Chaque semestre comprend 4 unités d'enseignement, totalisant chacun 30 crédits.

MODALITÉS D'ACCÈS

- ▶ **Capacité d'accueil** : 40 étudiant·e·s
- ▶ **Être titulaire d'un bac+2**
- ▶ **Admission sur dossier, sur avis d'une commission pédagogique**
- ▶ **Calendrier d'inscriptions** : avril
- ▶ **Inscription en ligne via le portail eCandidatures** de Sciences Po Toulouse

COÛT DE LA FORMATION

- ▶ **En formation initiale** (statut étudiant) : droits nationaux et sécurité sociale étudiant. Possibilité d'obtenir une bourse auprès du CROUS
- ▶ **En formation continue** (statut stagiaire de la formation continue) : 1 150 € si prise en charge personnelle, 3 000 € si prise en charge par l'employeur.

Plus d'informations sur notre site :

www.sciencespo-toulouse.fr, rubrique Formations / Préparation aux concours